Employeur	**COMMUNE DE SAINT-SAVIN** 1, Place de la Mairie 33920 SAINT-SAVIN
Lieu de travail	SAINT-SAVIN
Poste à pourvoir le	02/01/2024
Date limite de candidature	18/08/2023
Type d'emploi	Emploi temporaire
Durée de la mission	CDD du 02/01/2024 au 17/02/2024
Nombre de postes	6

LA COMMUNE DE SAINT-SAVIN
(3 352 habitants au 1er janvier 2023)

RECRUTE

6 AGENTS RECENSEURS (H/F)

(Poste à temps non complet à pourvoir à compter du 02 janvier 2024)

La Mairie de SAINT-SAVIN recrute 6 AGENTS RECENSEURS (H/F) pour réaliser les enquêtes du recensement annuel de la population, s'étalant sur la période du jeudi 18 janvier 2024 au samedi 17 février 2024 inclus.

Missions / conditions d'exercice
Placé sous la responsabilité du coordonnateur communal, l'agent recenseur se voit attribuer un secteur de collecte d'environ 250/300 logements

Vous serez chargé(e) plus particulièrement de :

1. Effectuer la tournée de reconnaissance des adresses de votre secteur :
- Déposer un courrier d'information dans les boîtes aux lettres,
- Identifier toutes difficultés de repérage,
- Compléter la liste d'adresses,
- Faire valider les modifications par le coordonnateur communal.

2. Collecter les informations auprès des habitants, les récupérer et procéder à la vérification.

3. Remettre les questionnaires aux habitants et leur expliquer, si nécessaire, les objectifs et l'utilité du recensement :
- Déterminer la catégorie de chaque logement,
- Pour les résidences principales, déterminer le mode de réponse choisi par les habitants (internet ou papier),
- Selon le cas, si remise du formulaire papier, fixer un rendez-vous pour récupérer les documents remplis et procéder à leur vérification.

4. Tenir à jour le carnet de tournée et rendre compte régulièrement. Participer au travail de collationnement des résultats.

5. Retourner les questionnaires au coordonnateur communal, après les visites.

Profils recherchés
- Suivre obligatoirement deux journées de formation (début janvier et repérage),
- Être à l'aise dans les contacts avec la population, allier la courtoisie et la diplomatie à la capacité de convaincre ou de rassurer,
- Comprendre les concepts et les règles contenus dans le manuel,
- Respecter scrupuleusement le secret statistique et veiller à la stricte confidentialité des données,
- Pas de congé pendant toute la durée de la collecte.

Vous saurez vous montrer :
- Ordonné(e), méthodique, rigoureux(se), autonome, tenace et facilité à s'adapter,
- Disponible quotidiennement y compris le samedi, large amplitude dans les horaires,
- Sens du service public et des relations humaines.

CONDITIONS D'EXERCICE

- Travail en équipe, relations avec les élus et les administrés,
- Être disponible sur l'ensemble de la période du recensement du 18 janvier 2024 au 17 février 2024,
- Respect des obligations de discrétion et de confidentialité,
- Autonomie dans les fonctions relevant directement de ses prérogatives,
- Garant(e) de l'image du service public de la commune (bonne attitude, comportement adapté et tenue vestimentaire correcte),
- Rémunération statutaire.

Contact

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation et C.V) au plus tard le 18 août 2023, délai de rigueur à : MAIRIE – M. Le Maire – 1, Rue de la Mairie – 33920 SAINT-SAVIN ou par mail à population@saint-savin33.fr